



Un des plus beaux
VILLAGES de FRANCE



INFO N°24

Limeuil,
Mars 2011

1. Assainissement

La société Castello, qui a commencé les travaux sur la RD31 entre le carrefour du terrain de football et le site des poubelles/route de Paunat, devrait terminer l'ensemble du chantier fin mars comme prévu.

La société Antargaz doit nous confirmer cette semaine sa décision de mise en place d'un réseau de distribution de gaz dans le bourg de Limeuil.

Si cette réponse est positive, la société Castello plantera, aux frais d'Antargaz, la canalisation de gaz dans la tranchée de l'assainissement. Ce chantier éventuel supplémentaire n'entraînera pas de modification de délai.

La société Montastier commencera les travaux à l'intérieur du bourg à partir du 21 mars. La première tranche de travaux concernera la traversée de la RD51 pour collecter les eaux usées des vestiaires du foot.

La deuxième tranche correspond à la portion entre la porte des Marquisats et la place des Ormeaux. Pour ce chantier et les tranches suivantes, la société Montastier entreposera ses matériels et matériaux sur la place des Fossés, condamnant ainsi une dizaine de places de stationnement.

La circulation sur la route du Saut et la place des Fossés ne sera pas obstruée.

Par contre, la circulation entre la porte des Marquisats et la place des Fossés sera interdite pendant la durée des travaux de cette tranche.

En conséquence, nous vous prions de noter que nous ne pourrons plus assurer le ramassage des ordures ménagères pendant les périodes de travaux. Nous prions les habitants du bourg de bien vouloir déposer leurs ordures ménagères dans les containers derrière l'entrepôt municipal.

2. Effacement du poteau électrique rue du Port

La société Allez réalisera en même temps à partir du 28 mars l'effacement du poteau électrique rue du port qui alimentait la maison de l'Armandie. Comme nous vous l'avons déjà indiqué, nous profiterons de ce chantier pour poser la canalisation d'assainissement reliant l'Armandie.

De ce fait la rue du Port sera fermée entre la voie d'accès de l'Armandie et la mairie entre le 28 mars et le 22 avril.

Nous veillerons, bien entendu, à ce que les travaux d'assainissement de la partie haute du bourg et ces travaux d'effacement du poteau électrique ne bloquent pas la circulation des habitants de la rue du Port !

3. Suppression du dépôt d'ordure route de Trémolat

La future station d'épuration du bourg de Limeuil devant être implantée sur l'emplacement où se trouvent actuellement les containers d'ordures route de Trémolat, vous devrez déposer dorénavant vos ordures ménagères (sacs noirs, jaunes, journaux et verres) dans les containers situés derrière l'entrepôt municipal.

Nous vous rappelons, à cette occasion, que les autres déchets et encombrants doivent être déposés directement aux déchetteries du SMICTOM.

4. Mise en gargouille des évacuations des eaux pluviales

Nous nous permettons de rappeler aux habitants du bourg de Limeuil concernés par le projet d'assainissement collectif qu'ils doivent impérativement éliminer tous les raccordements d'eau de pluie sur le réseau d'eaux usées et acheminer les eaux pluviales sur la chaussée. Cette modification doit être faite dès la pose du tabouret de raccordement des eaux usées par les entreprises concernées.

Mars 2011

Guy Thomasset